



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Structures gouvernementales

Question écrite n° 5419

Texte de la question

M Pierre Lequiller attire l'attention de M le Premier ministre sur la composition actuelle de son Gouvernement. Dans le cadre général de la protection de la santé publique, le souci d'un Gouvernement doit, en effet, s'inscrire au niveau ministériel dans une organisation rationnelle, tant dans l'intérêt des patients que dans celui du corps médical et paramédical. Il ne fait néanmoins aucun doute qu'est hautement préjudiciable à ces mêmes intérêts l'absence actuelle de titulaire au ministère de la santé. L'expérience montre que de tout temps les problèmes de la santé publique revêtent des caractères essentiellement spécifiques qui ne sauraient être réglés dans le cadre par trop général de la solidarité et de la protection sociale. Suite à la période conflictuelle qui ne sauraient être réglés dans le cadre par trop général de la solidarité et de la protection sociale. Suite à la période conflictuelle que nous avons traversée et pour répondre aux préoccupations de nombreux membres du corps médical et paramédical, il lui demande s'il est dans son intention de désigner un ministre chargé spécialement des problèmes de santé.

Texte de la réponse

Reponse. - En réponse à la question de l'honorable parlementaire, le premier ministre lui indique qu'il y a actuellement un ministre de la santé. Il s'agit de M Claude Evin, et s'il est vrai qu'il exerce également d'autres attributions, il est également vrai que celle-ci est pleinement assumée. L'expérience démontre que l'existence d'un ministre exclusivement chargé de la santé ne signifie pas forcément que ce secteur soit bien géré. À l'inverse, l'inexistence d'un ministre exclusivement chargé de cette seule fonction n'est nullement synonyme de mauvaise gestion, comme le titulaire actuel de la charge en a administré la preuve. En tout état de cause, le Premier ministre n'envisagerait éventuellement de proposer au Président de la République la nomination d'un membre du Gouvernement chargé de la santé que si le ministre actuellement compétent le jugeait lui-même utile et nécessaire.

Données clés

Auteur : [M. Lequiller Pierre](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5419

Rubrique : Gouvernement

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 1988, page 3279